

Déclaration de l'ACIPA du 21 avril 2018 :

Les nouveaux habitants de la ZAD ont décidé de déposer leurs projets agricoles, artisanaux et culturels en préfecture ce vendredi 20 avril 2018. Cette décision est un pas en avant important pour l'apaisement sur la zone mais aussi l'expression d'un espoir pour continuer à développer un avenir singulier, solidaire, ancré dans le bocage.

L'ACIPA souhaite qu'un véritable dialogue s'installe avec les services de l'État, que des négociations s'engagent rapidement et que la circulation puisse être effective sur toutes les routes pour les paysans, les habitants et les autres usagers.

Les projets déposés n'ouvrent actuellement à aucun droit immédiat. Aussi nous restons vigilants à ce qu'aucune nouvelle vague d'évacuation ou de destruction ne soit mise en œuvre. L'ACIPA relaiera l'appel à mobilisation au cas où une nouvelle intervention policière serait déployée par le gouvernement, en prônant, fidèle à sa philosophie, une résistance non violente.